

Né en 1986 dans la foulée du premier sommet des pays francophones, le Réseau international de néologie et de terminologie (Rint) s'est donné pour mission principale la modernisation et la diffusion des terminologies en langue française. De plus, le Rint doit contribuer au développement de la terminologie en tant que discipline et promouvoir la formation des terminologues dans l'ensemble des pays ayant en commun l'usage du français.

Dès le départ, la différence des situations linguistiques des États membres du Rint, de même que la diversité des besoins terminologiques à combler, a paru évidente. Cependant, la volonté d'échanger les travaux terminologiques menés de part et d'autre et d'en publier les résultats sous la bannière du Rint a mis en évidence la nécessité d'une description et d'une harmonisation des méthodes de travail en terminologie. De ce besoin est née l'idée de la tenue d'un premier séminaire portant sur ce sujet qui a rassemblé des experts des pays suivants: France, Belgique, Suisse, Canada, Québec, Haïti, Côte-d'Ivoire, Bénin, République centrafricaine, Zaïre, Maroc.

L'objectif ultime du séminaire était la définition de principes directeurs du travail terminologique susceptibles d'être mis en œuvre dans les modules du Rint.

L'atteinte de cet objectif nécessitait une première démarche, soit la description des différentes pratiques de la terminologie, de même que l'exposé des environnements qui les sous-tendent: situation linguistique, contexte socio-politique, structures et moyens adoptés, orientations choisies.

Ces descriptions ont constitué l'essentiel du premier volet du séminaire qui s'est tenu à L'École internationale de Bordeaux en juin 1989.

L'ensemble des exposés et des documents complémentaires remis aux participants ont abondamment illustré la variété des pratiques, mais surtout les points communs des diverses démarches terminologiques, ce qui a permis l'émergence d'une forme de consensus méthodologique.

Introduction

Le second volet de ce séminaire, qui s'est tenu en décembre 1989 au Secrétariat d'État à Hull, a été consacré à l'examen d'un tableau **synoptique des méthodes de travail des modules** que l'on retrouvera dans la seconde partie du présent document. L'étude comparative des données rassemblées dans ce tableau a permis aux participants de dégager un certain nombre de principes directeurs qui ont fait l'unanimité et qui seront donc mis en œuvre dans les travaux du Rint. Ces principes de travail, qui pourront sembler modestes aux yeux de certains, n'en constituent pas moins un premier acquis important si l'on considère la différence dans les orientations (terminologie traductionnelle, interventionniste, descriptive, aménagiste) et si l'on tient compte du fait que pour certains modules, c'est la langue française qui est en cause alors que pour d'autres modules, il s'agit soit de langues africaines, soit de l'arabe.

Enfin, les discussions tenues au cours de ce séminaire ont mis en évidence un certain nombre de sujets qui pourront donner lieu à d'autres séminaires de façon à contribuer à l'avancement de la terminologie dans ses aspects théoriques comme dans ses aspects pratiques et, surtout, de façon à élargir le consensus.

*Le Secrétaire général,
Louis-Jean Rousseau.*